



***POLITIQUE  
CONDITIONS HIVERNALES***

***Date de dépôt et approbation : 8 décembre 2022***

## TABLE DES MATIÈRES

---

TABLE DES MATIÈRES .....	2
BUT DE LA POLITIQUE.....	3
APPLICATION .....	3
PRINCIPES DIRECTEURS .....	3
REPRISES DES ACTIVITÉS SUITE À L'ANNULATION EN RAISON DES CONDITIONS HIVERNALES.....	3
APPROBATION .....	4

## BUT DE LA POLITIQUE

---

La présente politique vise à préciser le mode de fonctionnement quant au maintien ou à l'annulation des activités régulières du Club Vivelò en raison de mauvaises conditions hivernales. À cet effet, le Club souhaite adopter un cadre de référence uniforme et connu de toute la communauté Vivelò.

## APPLICATION

---

Cette politique vise le personnel d'encadrement et les athlètes du Club Vivelò, sans égard à leur horaire de travail/d'entraînement ou au nombre d'heures de travail/entraînement à l'horaire par semaine.

## PRINCIPES DIRECTEURS

---

### Entraînements réguliers (groupes récréatifs, équipes, solos et duos)

- Lorsque les conditions hivernales nécessitent la fermeture du *Complexe Sportif Desjardins*, les activités du Club sont annulées. Un avis sera publié sur la page Facebook du club.
- Lorsque les conditions hivernales sont mauvaises et que le *Complexe Sportif Desjardins* demeure ouvert, les membres du CA prendront la décision de suspendre ou de maintenir les activités trois (3) heures avant la tenue de ces dernières. Un avis sera publié sur la page Facebook du club.

### Sport-études

- Lorsque les conditions hivernales nécessitent la suspension des cours par le *Centre de services scolaires des Phares*, les activités du sport-études sont annulées au *Complexe sportif Desjardins*.
- Le personnel d'encadrement du sport-études communiquera avec les athlètes et une séance d'entraînement virtuelle sera organisée. Les informations seront publiées sur la page Facebook du Sport-études.

### Accommodement

- Lorsque les conditions hivernales nécessitent la suspension des cours par le *Centre de services scolaires des Phares*, les activités du sport-études sont annulées au *Complexe sportif Desjardins*.

## REPRISES DES ACTIVITÉS SUITE À L'ANNULATION EN RAISON DES CONDITIONS HIVERNALES

---

### Entraînements réguliers en équipes

Aucune reprise ne sera organisée lorsqu'un entraînement régulier d'équipe est annulé en raison des conditions hivernales. Par contre, le personnel d'encadrement sera rémunéré comme prévu à son horaire de travail.

### Entraînements réguliers en solos ou en duos

Lorsqu'un entraînement en solo ou en duo est annulé en raison des conditions hivernales, le personnel d'encadrement tentera, si possible, de reprendre la séance à un autre moment pendant la session. Dans ce cas, le salaire pour la séance sera versé au personnel d'encadrement au moment de la reprise seulement.

### Entraînement des groupes récréatifs

Aucune reprise ne sera organisée lorsqu'un entraînement des groupes récréatifs est annulé en raison des conditions hivernales. Le personnel d'encadrement sera rémunéré comme prévu à son horaire de travail.

## APPROBATION

---

La présente politique a été approuvée le **8 décembre 2022** par le Conseil d'administration du Club Vivelò.